

POINT VENDANGES 2018

Vins de Provence : de belles vendanges et un volume global estimé en hausse

Les vendanges touchent au but dans les secteurs les plus reculés de la Provence tandis qu'elles sont maintenant achevées dans le reste du vignoble. L'état sanitaire du raisin est excellent et les volumes, en dépit de certaines disparités, font revoir les prévisions à la hausse.



Le calendrier des vendanges confirme que 2018 aura été vraiment une année atypique en Provence, avec une récolte très étalée dans le temps. Alors que c'est déjà terminé dans une partie du vignoble, les secteurs les plus tardifs, localisés dans l'arrière-pays provençal, ont encore environ une semaine de vendanges devant eux.

DES VENDANGES MENÉES DANS DES CONDITIONS IDÉALES...

Après une année très pluvieuse, les vendanges ont démarré fin août dans des conditions météorologiques exceptionnelles. Le mois de septembre a offert au vignoble des alternances optimales d'après-midis ensoleillés et de nuits fraîches pendant lesquelles les températures sont descendues sous la barre des 10° C. Résultat : un état sanitaire du raisin excellent, favorisé aussi par un mistral bienvenu et l'absence de précipitations.

... QUI PERMETTENT UN PILOTAGE OPTIMAL, GAGE DE QUALITÉ DES VINS

Les excellentes conditions météorologiques et sanitaires depuis août ont permis aux producteurs d'étaler les vendanges dans la durée pour patienter jusqu'à la fin des maturités, quasiment à la parcelle près. On peut ainsi s'attendre à une récolte très qualitative.

DES DISPARITÉS VOLUMIQUES MAIS DES RÉSULTATS GLOBAUX EN HAUSSE

Les premiers retours montrent à la fois des secteurs en progression (dans les Bouches-du-Rhône ou le littoral notamment) et d'autres en retrait (dans le Centre-Var). S'il est encore un peu tôt pour les certitudes, la tendance globale, dans l'attente des secteurs les plus tardifs (comme dans l'arrière-pays varois), incline tout de même vers des résultats un peu supérieurs à ceux de l'an passé. Mais il faudra les déclarations de récolte d'ici deux mois pour en avoir la confirmation définitive.

LES VINS DE PROVENCE

Entre la Méditerranée et les Alpes, le vignoble des Vins de Provence regroupe trois appellations d'origine contrôlée, s'étendant sur près de 200 km de long à travers les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes. Il s'agit de l'AOC Côtes de Provence, l'AOC Coteaux d'Aix-en-Provence et l'AOC Coteaux Varois en Provence. Fédérées au sein du Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP), elles rassemblent 486 caves particulières, 61 caves coopératives ainsi qu'une centaine de sociétés de négoce. En 2017, elles ont produit l'équivalent d'environ 155 millions de bouteilles en rouge (7 %), en blanc (4 %) mais surtout en rosé (89 %), la spécialité historique des Vins de Provence.